



LES INFOS DU CASTEL

Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.

Contact : Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie : mairie.encourtiech@orange.fr

2026, le conseil municipal en fonction pour quelques semaines encore vient vous présenter tous ses vœux de bonheur et de santé pour l'année qui s'annonce.

Année pendant laquelle vous serez appelés aux urnes afin de renouveler l'équipe municipale en charge de gérer la commune.

Changement notable concernant cette élection où le nombre de membres du conseil municipal passera de sept à onze !!!!

Notre commune ayant franchi le cap des cent habitants, de nouvelles règles vont s'appliquer et notamment l'augmentation sensible de conseillères et de conseillers à élire qui représenteront dix pour cent de la population totale de la commune, dans notre cas particulier qui dépassons tout juste la barre des cent habitants (102 pour être précis).

Trouver onze candidates et candidats dans une population de 100 habitants, n'est pas le même exercice que d'en trouver le même nombre dans une population de 500 habitants.

Enfin, c'est la Loi électorale et elle doit être respectée.

15 mars 2026 : élections municipales.

Comme écrit précédemment, vous aurez à élire onze conseillères et conseillers municipaux. Outre le fait que le nombre soit en augmentation sensible, la parité devra aussi être respectée. Le nombre de candidats étant impair, les listes devront être composées de 6 hommes et 5 femmes ou de 6 femmes et 5 hommes, au choix.

Toutefois, le législateur ayant conscience de la difficulté de l'exercice, notamment pour les petites communes, telle la nôtre, il sera possible, à titre dérogatoire que les listes ne contiennent que 9 candidats au lieu de 11, tout en respectant la parité.

Autre nouvelle disposition concernant cette élection : Quel que soit le nombre de listes proposées à vos suffrages, vous devrez voter pour une liste entière. Plus question de rayer un ou plusieurs noms sur une liste. Le bulletin serait considéré comme nul.

Bilan des investissements 2025.

Année pas très productive puisque les seuls travaux réalisés ont été le goudronnage d'une partie de la voie communale, dite de la « sapinière » reliant Encourtiech à Saint-Girons. Ces travaux s'avéraient toutefois nécessaires puisque cette partie de la voie était particulièrement dégradée.

Classement des sentiers de randonnée.

Au cours de cette année, le Conseil Départemental de l'Ariège a inscrit au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées les sentiers de la tête d'âne et du tour du Garrié. Une bonne chose de faite, puisque comme nous l'avions déjà écrit, l'entretien sera effectué par l'intercommunalité. Tout cela nous le savions déjà, mais cette opération n'aurait pu se réaliser sans la collaboration des propriétaires qui ont accepté de signer avec la commune et l'intercommunalité une convention de passage permettant de légaliser et d'officialiser ces itinéraires qui sur certaines parties (très courtes) passent sur des parcelles privées. Merci à tous ces propriétaires.

Projet « Villages d'Avenir »

Le projet de randonnée « Villages d'Avenir » avance tranquillement, à son rythme de marcheur prudent : pas de sprint, mais pas d'arrêt non plus ! Le principal obstacle reste la passerelle sur le Nert indispensable pour relier Lacourt et Encourtiech,

malheureusement aussi coûteuse qu'indispensable !

Bonne nouvelle toutefois puisque le Conseil départemental et la sous-préfecture semblent partant pour nous accompagner, y compris coté financement. On garde donc le sourire !

En parallèle, certains participants planchent sur les thèmes à valoriser afin de bâtir une scénarisation du parcours, devenue, selon les spécialistes, incontournable pour séduire touristes et promeneurs. Des panneaux d'informations, réalisés par des professionnels, viendront ponctuer le circuit. Les emplacements sont encore à déterminer.

Prévu initialement comme une boucle entre les châteaux de Chunaut et d'Encourtiech, le parcours s'adapte au manque de places du parking de Chunaut. Le départ se fera donc au Pont du Nert, avec deux options au choix, direction Encourtiech (le château et le Cap de Garrié) ou Lacourt. Les plus motivés pourront même tout faire dans la journée. Prochaine étape : réunion fin janvier 2026. Affaire à suivre.

LA GALETTE !

Dernière cérémonie des vœux pour ce Conseil Municipal qui dans quelques semaines terminera sa mandature.

Nous avons donc le plaisir de vous convier à ce moment convivial où nous pourrons échanger ensemble au seuil de cette nouvelle année.

**VOUS ÊTES TOUTES ET TOUS INVITÉS A Y PARTICIPER
DIMANCHE 25 JANVIER A PARTIR DE 15 HEURES.**

Merci de confirmer votre présence en téléphonant au secrétariat aux heures d'ouvertures, ou par messagerie à « mairie.encourtiech@orange.fr », ceci afin de faciliter l'organisation de cette initiative.

La suite au prochain numéro.....